RÈGLEMENT N° 2020-437

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 228 (RESTAURANTS AMBULANTS) AUTORISATION D'EXPLOITER UN RESTAURANT AMBULANT SUR LE LOT N° 4 843 997

ATTENDU QUE le conseil municipal adoptait à sa séance du 1^{er} août 1966, le règlement n° 228 interdisant l'exploitation des restaurants ambulants sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun d'amender ce règlement afin de permettre l'exploitation d'un restaurant ambulant à titre d'usage complémentaire de façon exclusive sur le lot n° 4 843 997 du cadastre du Québec, soit le terrain de camping de la ZEC de la rivière Moisie;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par la conseillère Élisabeth Chevalier lors de la séance ordinaire du 24 février 2020 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance:

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

- 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- 2. Le présent règlement modifie le règlement n° 228, intitulé « Cantines mobiles »;
- 3. L'article troisième du règlement n° 228 est modifié par l'ajout du paragraphe suivant :
 - « Nonobstant le paragraphe précédent, l'exploitation d'un restaurant ambulant est autorisée à titre d'usage complémentaire à un camping, et ce, exclusivement sur le lot n° 4 843 997 du cadastre du Québec. La présente disposition ne dispense pas l'exploitant de détenir toute autorisation requise en vertu de la règlementation municipale ou d'autres lois. »
- 4. Le lot n° 4 843 997 du cadastre du Québec est illustré au plan en annexe « A » du présent règlement pour en faire partie intégrante.
- 5. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
 - AVIS DE MOTION donné le 24 février 2020
 - PROJET DE RÈGLEMENT déposé le 24 février 2020
 - ADOPTÉ PAR LE CONSEIL le 9 mars 2020
 - PUBLICATION D'UN AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR le 18 mars 2020
 - ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT le 18 mars 2020

	(signé) Réjean Porlier, maire
(signé) Valérie Haince, greffière	
VRAIE COPIE CONFORME	
Greffière	

ANNEXE «A»

Lot n° 4 843 997 du cadastre du Québec

